

**DECISION N°66-2024
LOCATION EN FORMULE « HOTEL D'ENTREPRISES » DU BUREAU N°11
DE LA RESIDENCE D'ENTREPRISES SISE A CHAZELLES SUR LYON
ZI MONTFURON AU BENEFICE DE
LA SOCIETE « DREAM ENERGY PRODUCTION »**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur Le Président,

Vu la délibération n°2023.001.15.11 du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 15 novembre 2023 approuvant la nouvelle grille tarifaire 2024 des contrats d'utilisation de la résidence d'entreprises sise à Chazelles-sur-Lyon,

Et vu le projet de bail précaire et dérogatoire tel rapporté en annexe,

Considérant la demande de Monsieur ROULET, dûment habilité, de la Société « DREAM ENERGY PRODUCTION », Société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 52 avenue Georges Clemenceau (LE VESINET), quant à la location en formule hôtel d'entreprises du bureau n°11 de la Résidence d'entreprises sise à Chazelles-sur-Lyon ZI Montfuron, pour un 304€HT par mois dont 70€ de provision pour charges en application de la grille tarifaire en vigueur,

Considérant que ledit bureau n°11 est disponible au sein de cette Résidence,

DECIDE

ARTICLE 1

De mettre en location au profit de la Société dénommée « DREAM ENERGY PRODUCTION », Société par actions simplifiée, dont le siège social est à LE VESINET, 52 avenue Georges Clemenceau pour une durée déterminée à compter du 10/04/2024 et pour une période de 12 mois, par bail précaire et dérogatoire le bureau n°11 de la Résidence d'entreprises précitée, d'une superficie de 15.20 m² avec application de la grille tarifaire en vigueur soit 304€HT par mois dont 70€ de provision pour charges.

ARTICLE 2

De signer le projet de bail précaire et dérogatoire tel ci annexé.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 26/03/2024

Le Président,
Pierre VERICEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240326-66-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2024